

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Connaître le fonctionnement des déclarations.
Être capable d'établir les Déclarations d'Échanges de Biens.

PUBLIC

Toute personne amenée à traiter les déclarations : dirigeants de TPE/PME, responsables commerciaux, responsables Administration des ventes, responsables financiers ...

PRÉREQUIS

Le participant doit pouvoir répondre oralement et par écrit aux différentes évaluations en langue française.

DURÉE

2 jours (14 heures).

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Stage animé par un consultant formateur expérimenté, ancien responsable comptabilité gestion en TPE/PME.

Exposés, études de cas pratiques, échanges d'expériences.

Support pédagogique remis à chaque participant.

MÉTHODE ET OUTILS D'ÉVALUATION / SANCTION DE LA FORMATION

À chaque phase du programme, un questionnaire et/ou un exercice pratique permet au participant et au formateur de mesurer les acquis, les points non intégrés ou mal assimilés. En fin de formation, une évaluation des acquis des compétences est réalisée à l'aide d'un test individuel.

Une attestation de présence sera remise en fin de stage.

PROGRAMME

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX ET LES OBLIGATIONS DES ENTREPRISES

- Le principe de déclaration dans les opérations à l'international
- Impact des échanges internationaux et pièges pour l'entreprise
- Les missions de la douane et le soutien qu'elle peut apporter aux opérateurs
- Les conditions d'une vente en exonération de TVA à l'international
- Les preuves à l'exportation (EAD ou titre de transport international) à conserver
- Les risques à vendre en EXW à l'international. Les InCoTerms® à favoriser à l'international.

LES OPÉRATIONS INTRACOMMUNAUTAIRES

- L'intracommunautaire : DEB et DES (quand, pourquoi, comment)
- Le contrôle de l'identifiant intracommunautaire de son client pour la DEB
- Justification de facturation en exonération de TVA
- Schémas logistiques et déclarations : du flux direct classique aux flux particuliers des triangulaires
- Retours de marchandises, avoirs, prestations associées : déclarations et CA3
- Cross docking, VAD... (particularités de certains produits / pays)

LES ÉLÉMENTS DE LA DÉCLARATION EN DOUANE

- Les obligations douanières : informations à fournir, modalités, procédure
- La définition du code douanier du produit (TARIC)
- La définition de l'origine du produit
- Le choix du régime douanier adapté
- La chaîne documentaire (liée à l'InCoTerms® et à la réglementation)
- Le Certificat d'Origine, l'EUR et l'ATR : « quand, qui, comment, pourquoi »
- La déclaration import / la déclaration export : caractéristiques, formalités
- Les outils de déclaration / Sécurité et sauvegarde (ECS/ICS)

FONCTIONNEMENT DE LA DÉCLARATION (IMPORT ET EXPORT)

- Le calcul de la valeur en douane, fiscale et statistique
- Les droits et taxes à l'import, les accords préférentiels
- Les droits d'accises, les droits antidumping
- Les procédures de dédouanement, le DAU
- Les informations à fournir au déclarant, les documents à obtenir du déclarant.
- Illustrations : recherche TARIC et Market Access Data, le CO / GEFI, cas pratique intracommunautaire, cas pratique export.